

Conseil municipal du mardi 23 août 2022

Secrétaire de séance : Mme Mézy Amandine

Secrétaire auxiliaire : Mme Lapacherie Véronique

9 conseillers présents

Absents : Martinez Dimitri a donné procuration à Mas Cédric - Serrau Martial a donné pouvoir à Bouyssou Vanessa - Belin Jérôme a donné pouvoir à Mézy Amandine

1- Approbation du compte rendu du CM du 28 juin 2022 :

Vote à l'unanimité

Informations Complémentaires concernant le point 6 évoqué lors conseil municipal du 14 juin 2022, le remboursement du prêt relais auprès de la banque postale de 190 000€ à été réalisé en utilisant 90 000€ sur le compte 2138 (Maison Courdès) et 100 000€ sur le compte 2135 (bâtiments communaux).

Conseil Municipal du 28 Juin 2022 – Gallineau Sébastien était excusé

2- Remboursement caution logement école :

L'état des lieux du logement n'ayant pas été effectué **ce point est reporté au prochain CM.**

3- Dénonciation convention service informatique, progiciel et de service internet :

Dans le cadre de ses missions d'assistance aux collectivités locales dans le domaine numérique, le CDG46 propose un ensemble de prestations à travers 5 familles de services :

-**service progiciel** : assistance et formation

-**service informatique** : assistance, maintenance et conseil informatique

-**service internet** : création, assistance et maintenance de site web et messagerie avec formation à l'utilisation de ces outils

-**service dématérialisation** : assistance et maintenance sur plateformes

-**service dématérialisation des marchés publics** : assistance et maintenance sur le profil acheteur, accompagnement à la passation d'un marché public.

Le CDG46 a décidé de clôturer toutes ces conventions au 31/12/2022 pour faire une convention unique au 01/01/2023. Aucun changement de tarif n'est appliqué.

Vote à l'unanimité.

4- Transfert de la fiscalité d'urbanisme de la DDT vers la DGFIP :

Maintien de la fiscalité pas de modification.

Vote à l'unanimité.

5- Acquisition d'un logement par les locataires du 54A Clos Saint Laurent (logement lot habitat) :

Discussion pour étudier la convention réalisée lors de la construction des logements signée par la commune avec lot habitat.

Création d'une commission composée de Verbiguie Laurie – Bouyssou Vanessa - Mas Cédric - Soulier Bruno

Ce point est reporté au prochain conseil

6- Signature convention de délégation de service public pour l'implantation de fourreaux sur le domaine public :

Il s'agit des conventions pour l'implantation de 2 armoires sur le domaine public communal et l'implantation de fourreaux également sur le domaine public. Un accord de principe avait été donné en octobre 2020

Vote à l'unanimité

7- Analyses des offres et choix du financeur pour les travaux d'aménagement de l'éco-barri :
Ce point est reporté au prochain Conseil.

8- Transfert de la compétence assainissement au syndicat mixte du Limargue et Ségala :
Ce point est reporté à un prochain conseil

9- Adhésion des SIAEP (syndicat d'injection d'eau potable) Felzins/Lentillac, du SIAEP sud Ségala et des communes de Terrou et Saint Jean Lagineste à la compétence eau potable du syndicat mixte du Limargue et Ségala :

Vote à l'unanimité.

10- Approbation de modification statutaire du syndicat Mixte du Limargue Ségala :

- Modification point 3 : modification ajout communes
- Modification point 4 : Siège social à Lacapelle Marival
- modification point 5 : changement du périmètre

Vote à l'unanimité.

11- Convention de partenariat avec la région Occitanie pour l'accompagnement au transport scolaire :

Réception d'une convention de la région pour les transports scolaires et l'accompagnement des enfants dans le bus. Une aide sera accordée à hauteur de 1 000 € maximum par an et par accompagnateur en fin d'année scolaire sous réserve d'établir les dossiers de demande de remboursement. Le Conseil Municipal maintient donc les accompagnatrices dans les bus scolaires pour la rentrée 2022-2023

Vote à l'unanimité

12- Questions diverses :

- Rencontre communale avec M Labarthe Vincent le 12 octobre à 19 H 00
- Le nettoyage des sols de l'école et certains travaux ont été réalisé par M Delfour Nicolas
- Discussion pour le nettoyage de la salle des fêtes surtout au niveau des sanitaires. Choix de mettre à disposition plusieurs produits ménagés et accessoires aux personnes qui loueraient la salle.
- Continuité de la mise à jour de l'adressage
- Travaux effectués au vestiaire du foot sur des menuiseries et changement de luminaires du terrain.

Fin de la séance 23 h 00